

UNIFRANCÉ

Tous les accents de la créativité

Guide Unifrance pour le court-métrage



L'adhésion à Unifrance

Les avantages de l'adhésion



Vous êtes producteur ou distributeur et souhaitez adhérer pour la première année :

Le montant de votre cotisation est de 175 euros TTC

Vous êtes producteur ou distributeur et souhaitez renouveler votre adhésion :

Le montant de votre cotisation est de 350 euros TTC

Vous êtes réalisateur :

Le montant de votre cotisation est de 65 euros TTC



Condition pour l'adhésion : avoir produit, distribué ou réalisé un court-métrage français :

Détenteur d'un visa du CNC ou d'un RCA.

Ou ayant été sélectionné dans un festival partenaire d'Unifrance (cf. liste sur notre site Internet)

Les cotisations sont dues sur une année civile

Les bulletins d'adhésion sont disponibles sur notre site www.unifrance.org dans la rubrique « Adhérer à Unifrance »

Adhésion à adresser à Laurence Reymond laurence.reymond@unifrance.org

Le référencement des films sur notre site



Tous les courts-métrages français, ou coproduits avec la France, sont référencés sur le site d'Unifrance s'ils répondent à l'un des critères ci-dessous :

- Être détenteur d'un visa du CNC ou d'un RCA.
- Être sélectionné dans un festival partenaire d'Unifrance (cf. liste sur notre site Internet)



Les films en cours de fabrication ne peuvent être référencés ;
Le dossier de référencement est à remplir sur le site par l'ayant droit du film
www.unifrance.org > mon compte > référencer une œuvre (si vous n'avez pas encore de compte utilisateur, merci de vous adresser à courtmetrage@unifrance.org);
Les dossiers font l'objet d'une vérification et validation de la part des équipes avant publication sur le site ;
Le délai de publication est variable, compte tenu du volume des demandes :
environ deux semaines après réception du dossier.

Votre contact : courtmetrage@unifrance.org

La publication des films sur la Short Film Gallery

La Short Film Gallery (SFG) est une plateforme B2B qui répond aux besoins des festivals partenaires et des professionnels internationaux de visionner des films et constitue un intermédiaire privilégié entre sélectionneurs et ayants droits.

Pour que votre court-métrage soit publié sur la SFG, il faut :

- Que le film soit référencé sur le site www.unifrance.org
- Que l'ayant droit soit adhérent d'Unifrance
- Une version sous-titrée anglais du film
- Qu'un contrat spécifique soit signé entre Unifrance et l'ayant droit
- Qu'une annexe soit remplie pour le film concerné sur la page de référencement de l'œuvre

Votre contact : Ainhoa Jauregui ainhoa.jauregui@unifrance.org

Les festivals partenaires



Unifrance contribue au rayonnement des courts-métrages français dans les festivals et à leur valorisation. Ainsi, nous mettons régulièrement à jour les sélections d'une centaine de manifestations partenaires dans le monde.



Seules les sélections des festivals suivis par le service figurent sur notre site. Néanmoins si vous désirez faire figurer davantage d'informations sur la carrière de votre film, vous pouvez joindre un PDF récapitulant les sélections, récompenses, diffusions TV. Il sera adossé à la page consacrée au film. La liste des festivals partenaires est disponible à la fin du document.

Votre contact : selon le festival, cf tableau en fin de document

La présence d'Unifrance sur les marchés



Unifrance participe aux marchés internationaux du court-métrage de Clermont-Ferrand, Cannes, Annecy et Trouville. L'association y organise des rencontres de networking, tables rondes, présentations, délégations, qui réunissent chaque année un grand nombre de professionnels.



Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site internet www.unifrance.org.

Les actions de promotion du court-métrage français

Prix Unifrance du court-métrage



Depuis plus de 20 ans, le Prix Unifrance du court-métrage met en lumière de jeunes cinéastes, et récompense des courts-métrages en leur assurant une forte visibilité à l'international. Un jury composé de personnalités du cinéma récompense chaque année 4 films.



Critères de sélection et éligibilité des œuvres

Courts-métrages français (ou coproductions) produits dans l'année qui précède

1er ou 2nd courts-métrages

Sous-titrages anglais exigés

Tous les genres sont acceptés (doc, fiction, animation, expérimental)

Film d'Expression originale française (EoF)

Les films sélectionnés au Festival de Cannes/Berlin/Venise/Locarno et TIFF ne sont pas éligibles

Format de projection requis : DCP, MPEG-4

L'Adhésion à Unifrance sera exigée en cas de sélection

Un appel à film est lancé au premier trimestre de chaque année, annoncé sur le site internet d'Unifrance.

Les Prix sont remis lors du Festival de Cannes en mai.

Votre contact : courtmetrage@unifrance.org

Les actions de promotion du court-métrage français

Prix du distributeur de court-métrage



Il a pour vocation de mettre en lumière le travail des distributeurs de courts-métrages à l'international, en valorisant la manière de faire circuler les œuvres en festivals, leur visibilité et succès dans les circuits commerciaux. Le Prix du distributeur de court-métrage est remis à Cannes, en association avec La Fête du court métrage.



Fonctionnement

Un appel à candidature est ouvert pendant le premier trimestre de l'année et ouvert à toutes les sociétés de distribution de courts-métrages.

Les porteurs de projets présentent leurs candidatures devant un jury composé de professionnels du secteur issu du court, du long métrage et de l'audiovisuel.

Le Prix est remis dans le cadre du Festival de Cannes.

Votre contact : courtmetrage@unifrance.org

Les actions de promotion du court-métrage français

Mise en valeur des courts-métrages français



Le service courts-métrages d'Unifrance publie chaque mois une newsletter récapitulant les sélections d'œuvres françaises dans les festivals partenaires à l'international, ainsi que les récompenses obtenues.



Il réalise aussi chaque année une étude sur les courts-métrages français à l'export et dans les festivals à l'international : analyses du chiffre d'affaires des ventes, des types d'acheteurs, des tendances du marché, grands indicateurs de l'année.

Votre contact pour l'étude : Tiziana D'Egidio tiziana.degidio@unifrance.org

Les actions de promotion du court-métrage français

Mise en valeur des courts-métrages français



Tout au long de l'année, et selon les actualités, Unifrance met en avant les courts-métrages français à travers ses outils de communication : sur son site internet (news), ses réseaux sociaux (Myfrenchstories), sa chaîne Youtube (MyFrenchShort), ses podcasts, etc.

Soutiens aux adhérents

L'aide automatique à la promotion par festival (pour les producteurs)



L'aide automatique a pour objet de **soutenir le producteur d'un court métrage (durée maximum 59 minutes) dans ses dépenses de promotion à l'international**. Elle est accordée lorsque le film est sélectionné dans les festivals suivants : Sundance (compétition internationale), Rotterdam (compétition Tiger Awards), Berlin (compétition internationale), Cannes (sélection officielle, Quinzaine des Cinéastes, Semaine de la Critique), Locarno (compétition Léopards de demain et Courts d'auteurs), Venise (compétition Orizzonti), Toronto (sélection officielle).

L'aide automatique est un remboursement de frais plafonné à **1000 € HT**, notifiée par Unifrance au bénéficiaire.



Bénéficiaires

Toute société de production établie en France ou tout réalisateur français ayant autoproduit son film. L'adhésion à Unifrance est obligatoire, tout comme la publication du film sur la SFG.

- *Sur une année civile, chaque société peut cumuler un maximum de trois aides automatiques (pour 3 films différents)*
- *Les films autoproduits ne peuvent recevoir qu'une aide automatique par année civile*

Dépenses éligibles

Chacune d'elles doit être directement et exclusivement liée à la promotion à l'étranger du film soutenu :

Frais de sous-titrage dans toute langue : traductions, adaptations, édition de fichiers

Fabrication des matériels d'exploitation destinés à l'international comprenant un sous-titrage (DCP, fichiers numériques, ...)

Fabrication des matériels de promotion et frais afférents de tous supports imprimés (flyers, affiches...)

ou de supports de promotion numérique (site Internet, clés USB...)

Frais d'inscription dans un festival étranger faisant payer un droit d'entrée (les frais d'inscription en France ne peuvent être pris en compte)

Frais d'expédition de copies à **l'étranger exclusivement** (poste internationale, FedEx...)

Frais de transport du producteur ou du réalisateur dans un festival compétitif à l'étranger

Modalités de remboursement

Le bénéficiaire s'engage à fournir à Unifrance, dans un **délai impératif de quatre mois** à compter de la date de notification, l'ensemble des pièces mentionnées ci-après :

Facture à l'ordre d'Unifrance du montant HT de l'aide attribuée + TVA à 20 % si l'aide est accordée à une société de production et **sans TVA si elle est accordée à un réalisateur**

Copie des justificatifs de dépenses (*les devis et factures pro forma ne sont pas admis*)

Tableau récapitulatif des dépenses en HT, chaque ligne numérotée devant correspondre aux justificatifs fournis numérotés eux aussi

RIB de la société ou du réalisateur

Votre contact : courtmetrage@unifrance.org

Soutiens aux adhérents

L'aide automatique à la promotion par point (pour les producteurs)



Fonctionnant auprès des mêmes bénéficiaires, et avec les mêmes dépenses éligibles, ce remboursement de **1000 € HT** sur les frais de promotion d'un court métrage est accessible sur les critères suivants :

Pour les sociétés de plus de 6 ans révolus au moment de la demande :

Justification de **4 points** générés soit par des sélections compétitives dans les **festivals soutenus**, soit par des ventes directes TV à l'étranger pour un MG de 200 €

Par dérogation, pour les sociétés **de moins de 6 ans révolus** au moment de la demande :

Justification de **3 points** générés soit par des sélections compétitives dans les **festivals soutenus**, soit par des ventes directes TV à l'étranger pour un MG de 200 €

Liste des festivals disponible sur le site et en fin de document.

Votre contact : Laurence Reymond laurence.reymond@unifrance.org

Soutiens aux adhérents

L'aide au voyage (pour les réalisateurs)

Partenaire d'une centaine de manifestations à l'international, Unifrance s'engage à financer le déplacement de ses adhérents réalisateurs à l'étranger. L'aide au voyage consiste en une aide forfaitaire dont le montant varie entre 300 euros (Europe) et 700 euros (hors Europe) euros suivant la destination souhaitée et couvre exclusivement des frais de transport (avion ou train).

Pour y être éligible, il faut :

- Que le film soit sélectionné dans une section compétitive
- Que la demande concerne un festival étranger partenaire d'Unifrance
- Que le demandeur n'ait pas déjà bénéficié d'une aide de ce type dans le courant de l'année

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Priorité est donnée au demandeur n'ayant jamais bénéficié de l'aide. Ce système vertueux permet de soutenir chaque année une centaine de déplacements.

Votre contact : se référer à la liste des festivals en fin de document

Soutiens aux adhérents

L'aide au voyage (pour les réalisateurs)



Dans le cadre de ses dispositifs de soutien au court-métrage et à l'export, le CNC confie à Unifrance l'accompagnement des entreprises de vente à l'international. Une aide spécifique leur est destinée pour la prospection de nouveaux marchés, le développement des outils techniques et promotionnels et toute autre initiative de nature à accroître la diffusion et la vente de films courts à l'international.



Œuvres éligibles

Sont éligibles les courts-métrages français et les coproductions, majoritaires et minoritaires, y compris en langue étrangère. Ne sont pas éligibles les films d'écoles qui sont des travaux de fin d'étude à vocation diplômante.

Soutiens aux adhérents

L'aide aux entreprises de ventes à l'international



Critères d'éligibilité des entreprises

Pour tenir compte des différents genres représentés (fiction, animation, documentaire, expérimental) les critères proposés sont les suivants :



Bénéficiaire

Être une entreprise européenne établie en France et constituée sous forme de société commerciale (SARL, SA, SAS) ou une association (seulement à titre transitoire) : ***une association ne pourra être éligible plus de 2 fois***. Sont réputées établies en France les entreprises y exerçant effectivement une activité au moyen d'une installation stable et durable et dont le siège social est situé en France, dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Pour les entreprises dont le siège social est situé dans un autre État membre de l'Union européenne, le respect de la condition d'établissement en France, sous forme d'établissement stable, de succursale ou d'agence permanente, n'est exigé qu'au moment du versement.

Soutiens aux adhérents

L'aide aux entreprises de ventes à l'international



Représentation

Réalisation des ventes, au cours de l'année N-1, d'au moins 10 films français (coproductions incluses selon législation en vigueur au CNC) de 5 ayants-droits différents.



Chiffre d'affaires minimum

10 K€ de ventes de courts-métrages français et de coproductions, majoritaires et minoritaires, y compris en langue étrangère à l'étranger au cours de l'année N-1. Le CA est constitué sans que cela soit limitatif à des cessions de droits TV, Salles, VoD, SVoD, Flat ou MG de sous-distribution (dans le cas où l'exploitation sur certains territoires est confiée à un distributeur étranger). Sont incluses les ventes réalisées à ARTE, TV5 Monde et Canal+ Afrique ainsi que les locations de copies, mais sont à exclure les préachats, les ventes à Canal+ et OCS, ainsi que les documentaires formatés pour la télévision (26' et 52')

Soutiens aux adhérents

L'aide aux entreprises de ventes à l'international



Dépenses éligibles

1 – Frais techniques

Fabrication, duplication, transport et projection de supports numériques de démonstration demandés par les marchés et festivals

Reformatage d'un film

Coûts informatiques, licences/abonnements de logiciels, reporting

Mise en ligne en vue d'une diffusion sur des plateformes numériques

Protection contre les risques de contrefaçon



2 – Frais de promotion

Traduction, doublage ou sous-titrage

Conception, création et fonctionnement d'un site Internet dédié à la vente internationale pour un film ou un catalogue de films

Conception, fabrication et diffusion de supports de promotion, y compris sous forme électronique, pour un film ou un catalogue de films

Marketing viral

Achat d'espaces publicitaires, quels que soient les modes de communication utilisés, et fabrication d'objets promotionnels

Recours à un attaché de presse ou à un interprète

Location de bureaux ou de stands dans les marchés et festivals

Organisation d'une projection en dehors d'un marché ou d'un festival : fabrication, transport et projection d'un support, location d'une salle

Frais d'inscription dans un festival étranger, à condition qu'ils n'aient pas déjà fait l'objet d'une aide à la promotion attribuée au producteur du (des) film(s) mandaté(s)

Frais de voyage (transport et hébergement) dans un festival ou un marché international.

Marchés français de renommée internationale pouvant être inclus : Clermont-Ferrand, Cannes, Annecy.

Frais de prestations effectuées par des tiers et donnant lieu à facturation de l'entreprise sollicitant l'aide

Frais de prestations effectuées en interne : indiquer la quote-part de défraiement et de rémunération des personnes ayant réalisé les travaux techniques



Fonctionnement de l'aide

1 – Formulaire de demande

Envoyé par Unifrance aux adhérents

2 – Réception du dossier de demande

Adressé à Unifrance en deux exemplaires l'un par E-mail et l'autre par courrier.

3 – Éléments à fournir :

Les mandats de distribution à l'étranger signés au cours de l'année N-1 :

minimum de 10 films français de 5 ayants-droit différents

Les contrats de ventes à l'étranger actées au cours de l'année N-1 justifiant un CA de 10 K€

Les factures émises en au cours de l'année N-1 correspondant aux dépenses pour lesquelles un soutien est demandé, accompagnées du document récapitulatif ci-joint :

vos justificatifs doivent impérativement être numérotés et classés dans l'ordre où vous les ferez apparaître, chapitre par chapitre, sur le document récapitulatif

Une copie de la grille des ventes réalisées au cours de l'année N-1 fournie pour l'Étude Unifrance

Pour les structures ayant un statut associatif, une déclaration d'engagement, indiquant les raisons pour lesquelles elles se sont constituées avec ce statut et leurs perspectives d'évolution à court terme vers un statut commercial

Une déclaration sur l'honneur des aides perçues au titre du règlement *de minimis*



4 – Versement et plafond

Soutien défini et versé après examen des dossiers de demande

80 % des dépenses éligibles hors taxes, avec un montant maximum de 10 000 € par entreprise et par an

L'enveloppe budgétaire globale du dispositif s'élève à 60 000 € maximum

Dans l'hypothèse où le montant total des aides potentiellement accordées dépasserait 60 000 €, un taux de réduction homothétique sera appliqué à chaque dossier de manière à respecter le plafond de l'enveloppe globale





Contrôle par le Service courts-métrages d'Unifrance

Le département courts-métrages d'Unifrance procédera au contrôle des sociétés éligibles à l'aide.

En cas de doute, les copies des contrats de cessions de droits pourront être demandées.


Votre contact : Tiziana D'Egidio tiziana.degidio@unifrance.org


Soutien pour la campagne aux Oscars


-  Unifrance propose un accompagnement des courts-métrages français engagés dans une campagne pour les Oscars.
-  Les sociétés adhérentes à Unifrance ayant un court-métrage éligible aux Oscars peuvent d'ores et déjà accéder à un document conçu et rédigé par Benoit Berthe Siward, publiciste spécialisé dans les campagnes Oscars.
-  Lorsqu'un court-métrage est **shortlisté** aux Oscars, un soutien de 1 500 euros sera mis à disposition de la production ou de la distribution (en fonction de la société qui a engagé les dépenses) du film pour un remboursement de frais de promotion.
-  Pour la phase de **nomination** aux Oscars, Unifrance pourra rembourser jusqu'à 3500 euros supplémentaires à la société de production ou distribution du film.
Dans les deux cas, l'aide sera notifiée par Unifrance.
Une facture et des pièces justificatives seront demandées pour le versement de l'aide.

Votre contact : courtmetrage@unifrance.org

Emergence : soutien aux producteurs du court au long métrage

 Né sous l'impulsion des membres de la commission courts-métrages d'Unifrance, ce dispositif s'adresse aux producteurs et productrices émergent·e·s qui souhaitent faire le passage du court au long-métrage ou à la série. Dans cette optique, Unifrance s'est associé à plusieurs manifestations et programmes dédiés, afin de favoriser la création de passerelles entre le court et le long métrage.

 Liste de programmes partenaires :
Rotterdam Lab
EFM Toolbox
Match Me (Locarno)
Torino Feature Lab

 Les appels à candidatures sont lancés sur le site Unifrance et auprès de tous les adhérents au collège court-métrage à jour de leur cotisation.
A côté de ces partenariats récurrents, d'autres accompagnements plus ponctuels s'ajoutent chaque année, selon des focus spécifiques et programmes sur les festivals internationaux.

Votre contact : Tiziana D'Egidio tiziana.degidio@unifrance.org

Liste des festivals partenaires et des contacts



Flickerfest	Australie	tiziana.degidio@unifrance.org
Sundance Film Festival	États-Unis	laurence.reymond@unifrance.org
Minimalen short film festival	Norvège	ainhoa.jauregui@unifrance.org
International Film Festival Rotterdam (IFFR)	Pays-Bas	tiziana.degidio@unifrance.org
Berlinale	Allemagne	tiziana.degidio@unifrance.org
Anima Festival	Belgique	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Tricky Women/ Tricky Realities	Autriche	laurence.reymond@unifrance.org
REGARD	Canada	tiziana.degidio@unifrance.org
SXSW - South by SouthWest	États-Unis	laurence.reymond@unifrance.org
Cleveland International film festival	États-Unis	tiziana.degidio@unifrance.org
Tampere Film Festival	Finlande	laurence.reymond@unifrance.org
Tokyo Anime Award Festival (TAAF)	Japon	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Kaboom Animation Festival	Pays-Bas	tiziana.degidio@unifrance.org
Festival Internacional de Cinema do Porto - Fantasporto	Portugal	laurence.reymond@unifrance.org
Kino Athens	Grèce	tiziana.degidio@unifrance.org
Filmfest Dresden	Allemagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Busan International Short Film Festival (BIFF)	Corée du Sud	laurence.reymond@unifrance.org
Curta cinema	Brésil	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Aspen Shortfest	États-Unis	laurence.reymond@unifrance.org
San Francisco International Film Festival	États-Unis	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Hong Kong International Film Festival	Hong Kong	laurence.reymond@unifrance.org

Go Short - International Short Film Festival Nijmegen	Pays-Bas	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Visions du Réel	Suisse	tiziana.degidio@unifrance.org
Internationales Trickfilm-Festival Stuttgart (ITFS)	Allemagne	tiziana.degidio@unifrance.org
International Short Film Festival Oberhausen	Allemagne	laurence.reymond@unifrance.org
Vienna Independent Shorts	Autriche	laurence.reymond@unifrance.org
Brussels Short Film Festival (BSFF)	Belgique	tiziana.degidio@unifrance.org
Chilemonos	Chili	laurence.reymond@unifrance.org
Mecal	Espagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Krakov Film Festival	Pologne	tiziana.degidio@unifrance.org
IndieLisboa	Portugal	laurence.reymond@unifrance.org
Kurzfilm Festival Hamburg	Allemagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Sheffield DOC	Angleterre	tiziana.degidio@unifrance.org
Animafest Zagreb	Croatie	tiziana.degidio@unifrance.org
Palm Springs International Shortfest	États-Unis	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Tribeca Film Festival	États-Unis	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Short Shorts Film Festival	Japon	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Festival norvégien du court-métrage de Grimstad	Norvège	laurence.reymond@unifrance.org
Durban International Film Festival	Afrique du sud	tiziana.degidio@unifrance.org
In the Palace International Short Film Festival	Bulgarie	tiziana.degidio@unifrance.org
Fantasia	Canada	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Bucheon International Fantastic Film Festival (BIFAN)	Corée du Sud	laurence.reymond@unifrance.org

Curtas Vila do Conde	Portugal	laurence.reymond@unifrance.org
Melbourne International Film Festival (MIFF)	Australie	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Sarajevo Film Festival	Bosnie-Herzégovine	tiziana.degidio@unifrance.org
Curta Kinoforum	Brésil	tiziana.degidio@unifrance.org
Odense International Film Festival (OFF)	Danemark	tiziana.degidio@unifrance.org
Hiroshima Festival	Japon	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Madagascourt Film Festival	Madagascar	laurence.reymond@unifrance.org
DokuFest	Kosovo	laurence.reymond@unifrance.org
Locarno Film Festival	Suisse	tiziana.degidio@unifrance.org
Toronto International Film Festival (TIFF)Toronto	Canada	tiziana.degidio@unifrance.org
Busan International Film Festival (BIFF)	Corée du Sud	laurence.reymond@unifrance.org
Drama International Short Film Festival	Grèce	tiziana.degidio@unifrance.org
Minikino Film Week	Indonésie	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Mostra Internazionale del Cinema di Venezia	Italie	laurence.reymond@unifrance.org
LONDRES - Bfi	Angleterre	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Festival International du Film Francophone de Namur (FIFF)	Belgique	tiziana.degidio@unifrance.org
Festival du Nouveau Cinéma de Montréal (FNC)	Canada	laurence.reymond@unifrance.org
Bucheon International Animation Festival (BIAF)	Corée du Sud	laurence.reymond@unifrance.org
El Gouna Film Festival	Egypte	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Sitges-Festival internacional de cinema fantàstic de Catalunya	Espagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Seminci	Espagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org

Thessalonique International Short Film Festival (TISFF)	Grèce	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Sapporo International Short Film Festival and Market	Japon	laurence.reymond@unifrance.org
Uppsala International Short Film Festival	Suède	laurence.reymond@unifrance.org
Animatou	Suisse	laurence.reymond@unifrance.org
Kaohsiung Film Festival (KFF)	Taiwan	ainhoa.jauregui@unifrance.org
IndieCork	Irlande	laurence.reymond@unifrance.org
Riga International Film Festival	Lettonie	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Show Me Shorts	Nouvelle-Zélande	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Doclisboa	Portugal	tiziana.degidio@unifrance.org
Anim'Est	Roumanie	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Animation Nation	Singapour	ainhoa.jauregui@unifrance.org
DOK Leipzig	Allemagne	tiziana.degidio@unifrance.org
Interfilm Berlin	Allemagne	tiziana.degidio@unifrance.org
Leeds International Film Festival	Angleterre	laurence.reymond@unifrance.org
Cinemanía	Canada	tiziana.degidio@unifrance.org
Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)	Canada	tiziana.degidio@unifrance.org
Zinebi	Espagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Alcine	Espagne	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Black Nights Film Festival Tallinn	Estonie	laurence.reymond@unifrance.org
Emergence Lomé	Togo	ainhoa.jauregui@unifrance.org
ShorTO Film Market	Italie	laurence.reymond@unifrance.org

Festival Dei Popoli	Italie	tiziana.degidio@unifrance.org
International Documentary Film Festival Amsterdam (IDFA)	Pays-Bas	tiziana.degidio@unifrance.org
Cinanima	Portugal	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Ji.hlava International Documentary Film Festival	République tchèque	tiziana.degidio@unifrance.org
Geneva International Film Festival (GIFF)	Suisse	laurence.reymond@unifrance.org
Internationale Kurzfilmtage Winterthur	Suisse	tiziana.degidio@unifrance.org
Red Sea	Arabie Saoudite	tiziana.degidio@unifrance.org
Kortfilmfestival Leuven	Belgique	ainhoa.jauregui@unifrance.org
Bogoshorts	Colombie	laurence.reymond@unifrance.org
Dakar Court	Sénégal	laurence.reymond@unifrance.org
Animateka	Slovénie	ainhoa.jauregui@unifrance.org